

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES CLUBS DU DISTRICT TERRIEN DU

Vendredi 09 septembre 2022 à 19h00



Présents : Mmes : N. MOREAU, V. VERVAECK.

Mrs : S. BAYART, M. SOETAERT, B. VANHAMME, R. KALLAS, Ch. ETIENNE, S. HERBAUT, B. VERKINDT, J-Ph DIAZ, A. RACHEM

Invités : Mmes D. GRUSZCZYNSKI, F. MANIA, E. HENNEGUET et Mrs E. DURAND, E. BERCKER.

Madame Véronique VERVAECK, présidente du district terrien ouvre la réunion à 19h00 en remerciant chaleureusement l'assemblée présente ce vendredi composée de nombreux présidents et délégués de clubs ainsi que la présidente du club de Mouvaux et le représentant de la mairie.

Monsieur Romain KALLAS, conseiller délégué secteur jeunesse et citoyenneté prend la parole en qualité de représentant de la mairie et excuse monsieur Eric DURAND, maire de Mouvaux ainsi que monsieur Ellie BERCKER, adjoint aux sports de la municipalité qui sont retenus par leurs obligations professionnelles. Il remercie les élus d'avoir permis que la réunion de début de saison se tienne à Mouvaux. Il remercie également les bénévoles du club de Mouvaux qui assurent le soutien logistique de cette soirée.

Madame Véronique VERVAECK offre le trophée du district terrien à la municipalité en remerciement de l'accueil réservé tandis que monsieur Romain KALLAS termine son propos et souhaite à l'assemblée une excellente réunion.

Madame Elodie HENNEGUET, présidente du club de Mouvaux est remerciée également par la présidente du district terrien et reçoit le trophée du district terrien. Madame Elodie HENNEGUET souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants en espérant que la saison 2022-2023 se déroulera sous les meilleurs auspices.

Madame Véronique VERVAECK remercie madame Dorienne GRUSZCZYNSKI, présidente du Comité du Nord, de sa présence et lui offre un bouquet de fleurs.

Madame Dorienne GRUSZCZYNSKI prend la parole et lance la saison nouvelle par quelques annonces :

- Le PASSPORT et remis en service
- Opération « 40000 » : 10 socles gratuits par club pour les nouvelles licences « dirigeant ».

- Règlements généraux et particuliers seront mis en ligne prochainement
- Madame Véronique VERVAECK est nommée 1^{ère} vice-présidente du CD 59
- Un nouveau salarié est nommé au CD59 et s'occupera du développement, des écoles ainsi que du basket 3x3
- Monsieur J-P SIUTAT, président fédéral a annoncé qu'il briguera le poste de président FIBA Europe. Ce sera monsieur J-P HINCLAIR qui prendrait la tête de la FFBB.

Madame Véronique VERVAECK annonce la naissance de IULIAN, le petit garçon de Natacha. Il est né le 30 août dernier. Le petit et la maman se portent bien. Pendant son absence, ce sera madame Flavie MANIA qui la remplacera aux commandes du secrétariat du District Terrien.

Madame Véronique VERVAECK fait le point du dernier comité directeur du Nord :

- A l'initiative du Comité du Nord, une formation est proposée afin d'aider les clubs sous forme de 3 thématiques : officiels – technique et dirigeants. Monsieur Cédric VANCOILLIE, en charge de la formation pour le CD 59 fait le point par rapport à cette proposition.
 - Officiels : OTM, arbitre et utilisation des matériels
 - Technique : ne remplacera pas la formation entraîneur
 - Dirigeants : structure des clubs – association type loi 1901 – FBI, etc.

Cette formation sera articulée en 6 séances de 1h30 à 2 heures avec un socle commun et 4 spécifiques selon la demande. Cette formation sera proposée sur un district « test ».

- Une phase de brassage (poules de 6 matchs secs) est mise en place pour les U11 et U13 avant le championnat. Ce dernier se décomposera en une 1^{ère} phase de poules de 4 en matchs aller-retour et une seconde phase en poules de 6 matchs aller-retour.
- Pour les Districts, une uniformisation des challenges U9 a été mise en place et sera effectuée sous forme de 4x4. Sur le tableau d'affichage le score sera noté à la fin de chaque période (3pts pour période gagnée – 2pts pour égalité et 1pt période perdue) l'E-marque ne change pas.

Pour le District Terrien cela s'appliquera début 2023. ***Il est rappelé également qu'il n'y aura plus de temps mort en U9.***

L'équipe sera composée de 8 joueurs maximum

Madame Véronique VERVAECK remercie les clubs pour les prêts de salles dans le cadre des formations arbitres : Wattignies – LMBC – Bailleul – Cœur de Flandres ainsi que lors des sélections : Ronchin – Mons – Roncq US – Linselles – Toufflers.

COMMISSION SPORTIVE :

Monsieur Samuel BAYART annonce qu'à ce jour il a reçu 413 demandes d'engagement alors que l'année dernière à cette date le nombre était de 399. La situation du club de HEM a été régularisée.

Monsieur Samuel BAYART précise qu'il y aura encore des changements car des équipes seront encore engagées d'ici fin septembre.

Le week-end du 22 et 23 octobre sera dédié aux « Automnales ». Les clubs auront la possibilité de demander une dérogation gratuite en cas de difficulté ou d'impossibilité de jouer lors de ce week-end.

Monsieur Samuel BAYART propose à la demande des clubs d'ajouter quelques matchs entre fin mai et début juin car 51 clubs sur 65 souhaitaient lors d'un sondage pouvoir encore jouer et trouvaient que la fin de saison se terminait trop tôt. On s'orienterait sur 3 week-end supplémentaires avec des matchs.

COMMISSION RECOMPENSES :

Monsieur Stéphane HERBAUT prend la parole et fait le constat que se sont toujours les mêmes clubs qui envoient les demandes de récompenses. Il rappelle les grands principes pour l'attribution des récompenses :

- Lettre de Félicitations : 3 ans de licence
- Médaille de bronze : + 2 ans après la L.F.
- Médaille argent : + 5 ans après le bronze
- Médaille d'or : + 5 ans après l'argent

Il rappelle également que pour les distinctions fédérales il y a des quotas et que le CD 59 dispose seulement de 3 médailles d'or par saison.

Monsieur Stéphane HERBAUT réprécise la ventilation des courriers qui sont adressés lors de l'attribution de récompenses : le récipiendaire reçoit un courrier et c'est ensuite le club qui reçoit le récapitulatif des récompenses attribuées.

Messieurs Christophe ETIENNE et Samuel BAYART remettent les lettres de félicitations du District Terrien aux récipiendaires et représentants des clubs présents.

COMMISSION COUPE VERCAEMER :

Madame Nadine MOREAU prend la parole pour annoncer qu'elle a tenu compte des remarques des clubs et propose un calendrier plus favorable que la saison précédente :

Engagement : 15/11/2022

Démarrage : 7-8/01/2023 puis 11-12/02 puis 18-19/03 et éventuellement 8-9/04

½ finales : 6-7/05/2023

Finales : 13-14/05/2023

Elle constate que les tours de coupe sont espacés d'un mois. Un tableau récapitulatif devra être vérifié par les clubs et il ne sera plus possible de le modifier quand il sera définitif. Madame Nadine MOREAU rappelle qu'une équipe engagée en championnat régional ne peut être engagé en coupe VERCAEMER. Elle confirme également qu'aucun joueur inscrit sur une feuille de marque en région ne pourra participer même s'il n'a pas joué.

Le lieu des finales n'est pas encore retenu à ce jour et un courrier sera adressé aux clubs qui pourront exprimer leur volontariat quant à l'organisation des finales.

Monsieur Stéphane HERBAUT appelle madame Nadine MOREAU et monsieur Romain KALLAS pour remettre les médailles de bronze du District Terrien aux récipiendaires et représentants des clubs.

COMMISSION COUPES HOCHARD et MAILLARD :

Monsieur Maxime SOETAERT remplace monsieur Philippe DELECROIX à la tête de ces deux coupes qui portent le nom de coupe Hochard pour les féminines et coupe Maillard pour les masculins.

Les engagements s'effectueront pour le 15 octobre et les premiers matchs débiteront début novembre.

Il rappelle également que les règlements ne changent pas par rapport à l'année dernière.

COMMISSION TECHNIQUE :

Monsieur Christophe ETIENNE annonce que pour l'instant la commission est en sommeil et que se profile un démarrage vers la Toussaint. Un courrier sera adressé fin septembre aux licenciés nés en 2012 et 2013 potentiel.

Qu'il y aurait un challenge benjamin mais que pour l'instant rien n'est encore acté.

Il précise que les journées de sélection « poussins » devraient s'effectuer dans le Cambrésis et rappelle également qu'il ne peut y avoir de candidature pour les poussins et poussines surclassées.

Monsieur Stéphane HERBAUT appelle messieurs SOETART et RACHEM à remettre les médailles d'argent du District Terrien aux récipiendaires et représentants des clubs.

COMMISSION SITE INTERNET :

Monsieur Romain KALLAS annonce qu'il a repris ce dossier en lieu et place de monsieur Philippe DELECROIX et annonce qu'il a effectué un gros travail sur le site pendant les vacances d'été. Qu'il a mis en place une harmonisation de la charte graphique et a joint l'ensemble des documents de la commission sportive. Il lui reste à régler quelques petits problèmes de police de caractères mais c'est en bonne voie.

Monsieur Stéphane HERBAULT appelle mesdames Dorienne GRUCZYNSKI et Véronique VERVAECK pour la remise de l'insigne d'or du District Terrien.

COMMISSION ARBITRES :

Monsieur Aïssa RACHEM prend la parole afin de rappeler que la saison débutera la semaine prochaine et souhaite à l'ensemble des clubs une bonne reprise.

Il souligne que tout arbitre qui désire être recycler doit impérativement être licencié et à jour de son certificat médical. Il rappelle également les nouvelles directives quant à l'arbitrage et

insiste sur le fait que tout club qui contreviendrait au fait de ne pas fournir d'arbitre se verra sanctionner d'une pénalité financière de l'ordre de 250 euros.

Qu'il y a 90 arbitres en formation e-learning pour le comité du nord actuellement.

Il est rappelé également que si un arbitre est actuellement en formation, le club ne sera pas pénalisé.

Le stage de recyclage ayant lieu le week-end prochain, fera l'objet d'un rappel des nouvelles règles applicables dès le début des championnats. La nouvelle tenue d'arbitre est disponible à la vente mais n'est pas obligatoire en championnat départemental ou régional pour l'instant.

Si un club souhaite faire une C.T.C., il est conseillé de s'adresser au Comité du Nord afin de s'informer sur la procédure pour éviter un refus. Il est rappelé que la demande doit être formalisée sur FBI et sera revêtue de l'avis du comité du nord et de la ligue régionale.

Monsieur Aïssa RACHEM souhaite mettre à l'honneur monsieur Gauthier COSYNS qui s'est démarqué par son comportement irréprochable lors des finales départementales qui se sont déroulées à Denain. Il sera convié au match de pro A Denain – Gravelines où il lui sera remis la nouvelle tenue d'arbitrage. Ce jeune est licencié au club de Hem SBB.

Monsieur Stéphane HERBAULT appelle messieurs J-Ph DIAZ et Bertrand VANHAMME pour la remise des lettres de félicitations du Comité du Nord.

COMMISSION OBSERVATION :

Monsieur Jean-Philippe DIAZ annonce qu'il remplace monsieur Bertrand VANHAMME. Il précise qu'il doit faire le point rapidement des observateurs qui interviendront cette saison afin de démarrer les observations au plus tôt.

Il fait part de son sentiment sur le terme « observation » pour un jeune arbitre et considère qu'il s'agira plus d'un « accompagnement ». Il rappelle qu'il faut faire preuve de bienveillance et de tolérance vis-à-vis des jeunes arbitres et que le comportement des parents doit d'abord privilégier la bienveillance et le respect car beaucoup de jeunes arbitres ne terminent pas la saison. Un t-shirt sera offert aux arbitres débutants.

Monsieur Stéphane HERBAULT appelle madame Nadine MOREAU et monsieur Bernard VERKINDT pour la remise de la médaille de bronze du Comité du Nord.

COMMISSION DES ARBITRES :

Monsieur Samuel BAYART prend la parole pour annoncer que 183 arbitres ont renvoyé leur fiche signalétique alors que 204 l'avaient envoyé au même moment l'année précédente.

Il précise que 84 arbitres rejoignent le niveau sénior et qu'il y a 88 arbitres jeunes alors qu'il y en avait 124 l'année dernière. Il rappelle également que 18 arbitres ont arrêté. Que 7 arbitres ont rejoint le niveau région et que 3 sont en C.R.J.

Pour mémoire : le recyclage aura lieu les 17 et 18 septembre à Willems.

Nouvelle formule :

Monsieur Samuel BAYART annonce que 130 candidats à la formation arbitres ont été vus à Croix le 2 juillet. Que la partie E-LEARNING doit être validée avant le 15 septembre pour commencer la partie terrain en octobre.

A ce jour, 40 certificats ont été envoyés et 60 sont en cours. 30 candidats n'ont donné aucune suite et un mail de relance sera adressé aux clubs.

Il rappelle également les nouvelles directives en matière d'arbitrage :

Club de 0 à 75 licenciés : 1 arbitre une saison sur deux

Club de 73 à 299 licenciés : 1 arbitre par saison

Club de 300 et plus : 2 arbitres par saison.

Monsieur Samuel BAYART remercie les clubs du LMBC, CROIX FSP et Cœur de Flandre pour avoir prêté leur salle pour la formation arbitre.

Sur la partie observation il y en aura 17 en matchs jeunes – 130 à effectuer en janvier et 70 à faire rapidement dès octobre après l'obtention de l'épreuve E5.

Monsieur Stéphane HERBAULT appelle monsieur Maxime SOETAERT pour la remise des médailles d'argent du Comité du Nord.

COMMISSION TRESORERIE :

Monsieur Bertrand VANHAMME n'a rien de particulier à annoncer en ce début de saison.

Madame Dorienne GRUCZYNSKI et monsieur Stéphane HERBAULT remettent la médaille d'or du Comité du Nord

Les insignes d'argent et d'or ont été également remis à :

Argent : mesdames Flavie MANIA et Madame Natacha TIRLOIT

Or : madame Véronique VERVAECQ et monsieur Philippe DELECROIX

Monsieur Stéphane HERBAULT appelle monsieur Romain KALLAS pour la remise des lettres de félicitations de la Fédération aux récipiendaires.

Monsieur Stéphane HERBAUT prend la parole en qualité de vice-président du District Terrien et remercie chaleureusement l'ensemble des clubs, les bénévoles pour tout ce qui est fait pour que le basket se porte bien et rappelle que le nombre de licenciés est en augmentation malgré les conditions difficiles que nous avons tous traversé. Qu'il a toujours plaisir de retrouver les bénévoles sur et en dehors d'un terrain de basket. Il termine ses propos en insistant tous les acteurs du basket à continuer de la sorte car nous sommes sur la bonne voie.

Madame Véronique VERVAECK remercie monsieur Stéphane HERBAUT d'avoir assuré la présidence suite au décès de Didier et remet les médailles de bronze aux récipiendaires.

Monsieur Stéphane HERBAUT précise que les médailles d'argent et d'or de la Fédération sont remises par la Ligue régionale et la Fédération. Il rappelle également que les clubs peuvent avoir la possibilité de demander à remercier un licencié par le biais de l'obtention de la médaille de la jeunesse et des sports et la médaille du bénévolat.

Madame Véronique VERVAECK remercie les clubs et rappelle que les membres du bureau du district terrien reste à leur disposition en cas de soucis ou de questionnement. Elle clôture la réunion à 20h40.

La présidente du District Terrien

V. VERVAECK

Le secrétaire général du District Terrien

B. VERKINDT